



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Le bulletin de l'**ACCP**

Association canadienne des chefs de police

Été 2003

Ordre du Mérite
des forces de
police

Remise des
médailles du Jubilé
d'or de la reine

Quoi de neuf au
sujet de l'accès
légitime

Conférence 2003
de l'ACCP, Halifax
Nouvelle-Écosse



*« vers un changement progressif
dans les services du police »*

LISTE DES ÉVÉNEMENTS A VENIR

98e Conférence annuelle de
l'ACCP - « Changement de visage
– faire face au changement »
24-27 août 2003
Halifax, Nouvelle-Écosse

La commémoration des
policiers et agents de la
paix canadiens
28 septembre 2003
Colline du Parlement, Ottawa, Ontario

110e Conférence annuelle de
l'Association internationale des
chefs de police
21-25 octobre 2003
Philadelphie, Pennsylvanie

Série de tribunes des cadres de l'ACCP — « La gestion
des risques dans une organisation à risque élevé »
2-5 novembre 2003
Banff, Alberta

Partenariats d'information sur les services policiers
et l'application de la loi : « Le partage de
l'information transformé en réalité »
24-26 novembre 2003
Montréal, Québec

Collège canadien de police, Atelier du Centre des
cadres policiers – « Négociation des ententes tripartites »
28-30 septembre 2003
Collège canadien de police, Ottawa, Ontario

Collège canadien de police, Atelier du Centre des cadres policiers —
« La gestion des questions complexes en temps réel »
5-7 octobre 2003
Collège canadien de police, Ottawa, Ontario

Collège canadien de police, Atelier du Centre
des cadres policiers – « Communications stratégiques : lier les points »
2-4 novembre 2003, Collège canadien de police, Ottawa, Ontario

Collège canadien de police, Atelier du Centre des cadres policiers –
« Gérer des changements efficaces en matière d'éthique »
30 novembre – 2 décembre 2003
endroit à annoncer

De plus amples renseignements sur ces ateliers et les formulaires d'inscription sont
disponibles sur le site Web du Centre des cadres policiers du CCP à www.cpc.gc.ca.

PUBLICATIONS ACTUELLES DE L'ACCP

TROUSSE D'ABONNEMENT À LA REVUE ET AU RÉPERTOIRE

La Revue des Chefs de Police du Canada (publiée trois fois par année – hiver, printemps-été, automne) se veut un forum pour la collectivité des cadres policiers en vue de partager les connaissances, l'expertise et les points de vue. La revue contient des rapports du conseil de l'ACCP, des comités de l'ACCP, des spécialistes dans le domaine des services de police et présente des articles sur les enjeux les plus complexes et importants auxquels fait face le Canada dans le monde d'aujourd'hui.

Répertoire et guide de l'acheteur (publiés annuellement en novembre)

- La liste complète de nos membres
- Les biographies et les renseignements pour communiquer avec le conseil d'administration
- Les descriptions détaillées de nos divers comités et leurs fonctions, y compris les mandats, les projets et les présidents

Une trousse d'abonnement annuel coûte 80,25 \$ CAD (75 \$ + TPS) et comprend le répertoire et les revues publiées au cours de l'année civile à compter du 1er janvier 2003.

Pour commander, utilisez le formulaire de commande à www.cacp.ca

Groupe de prospective policière – Série d'études numéro 1 : La police et la sécurité privée : perspectives d'avenir

Cette collection de documents présentés à la conférence nationale qui a eu lieu à Toronto en novembre 1999 fait part de la discussion actuelle sur les rôles relatifs des services de police et des agences privées de sécurité.

Prix : 19,99 \$ + TPS + expédition

Groupe de prospective policière – Série d'études numéro 2 : Profil de la collectivité des cadres policiers du Canada de Tonita Murray et Sam Alvaro.

Le livre présente une aperçu détaillé des chefs de polices : les caractéristiques démographiques, les situations personnelles, la santé, les études, les responsabilités, le style de gestion, les valeurs et l'utilisation de la technologie de l'information. Basé sur un sondage auprès des chefs de police, effectué en 1999, ce livre fournit des renseignements détaillés et de grande portée au sujet des leaders de police au Canada.

Prix : 9,95 \$ + TPS + expédition

Groupe de prospective policière – Série d'études numéro 3 : Cadres policiers sous

pression : étude et analyse des enjeux de Frederick Biro, Peter Campbell, Paul McKenna et Tonita Murray.

Au cours des années 1990, une nouvelle tendance s'est dévoilée par rapport aux chefs de police connaissant des difficultés face à l'opinion publique. Ce livre jette la lumière sur les raisons de la pression sur les leaders policiers, il décrit ses effets sur eux et propose certaines solutions possibles.

Prix : 9,95 \$ + TPS + expédition

LE CODE DE PRATIQUES POLICIÈRES

Un guide à l'intention des policiers ou policières de première ligne. Ce manuel est un guide de bonnes pratiques policières dans les situations réelles d'exécution d'activités routinières des agents de police. Le code a été créé par le Groupe de prospective policière pour les services de police au Canada et est conçu comme guide pour le processus décisionnel et non comme directive opérationnelle.

Prix : 5,99 \$ + TPS + expédition

POUR COMMANDER :

Communiquez avec Laura par courriel à Laura@cacp.ca, par téléphone (613) 233-1106 ou par télécopieur (613) 233-6960.

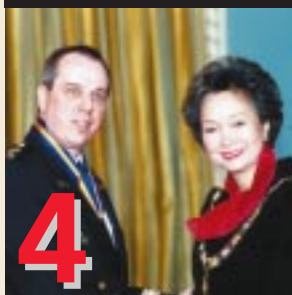
- 2 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
- 2 BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ACCP
- 2 EN SOUVENIR DE
- 3 1983 - 2003 : LES VINGT ANS DE LA MÉDAILLE DE LA POLICE POUR SERVICES DISTINGUÉS
- 4 LE CANADA SOULIGNE LES SERVICES EXCEPTIONNELS DES AGENTS DE POLICE DE CANADA
- 7 FÉLICITATIONS AUX RÉCIPENDIAIRES DE LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU JUBILÉ D'OR DE LA REINE
- 7 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 8 LES AVANTAGES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE
- 8 FORUM NATIONAL DE L'ACCP SUR LA VIOLENCE FAMILIALE
- 9 ANNONCES
- 9 SYMPOSIUM SUR LES POLICIERS, LE COMMERCE ET LE CRIME ORGANISÉ
- 9 SÉRIE DE TRIBUNES DES CADRES DE L'ACCP SUR LA GESTION DES RISQUE DANS UNE ORGANISATION À RISQUE ÉLEVÉ
- 9 LES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE, DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COMMISSIONS DE POLICE ET DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES POLICIERS TRAVAILLENT ENSEMBLE AFIN DE RÉALISER DE CHANGEMENTS PROGRESSIFS DANS LES SERVICES
- 10 QUOI DE NEUF AU SUJET DE L' « ACCÈS LÉGITIME »?
- 10 COMPTE À REBOURS DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE 2003

EN PAGE COUVERTURE

Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada et le Commissaire Giuliano Zaccardelli, Premier commandant de l'Ordre montrent avec fierté la Médaille de l'Ordre du Mérite

Association canadienne des chefs de police

été 2003



Personnel du bulletin de nouvelles

Éditeure : Ruth Montgomery
Coordonnatrice du contenu : Angie Howe
Coordonnatrice de la production : Liz Robertson
Appuyé par le bureau national de l'ACCP
Laurie Farrell • Laura Gomez • Lucille Pelletier

Conseil d'administration de l'ACCP

Présidente : Gwen Boniface, Commissaire, Police provinciale de l'Ontario

Vice-présidents :

Vince Bevan, Chef, Service de police d'Ottawa;
Michel Sarrazin, Directeur, Service de police de la ville de Montréal; Edgar MacLeod, Chef, Cape Breton Regional Police Service; Jack Ewatski, Chef, Service de police de Winnipeg

Secrétaire-trésorier :

Barry King, Chef, Brockville Police Service

Président sortant : Larry Gravill, Chef,

Service régional de police de Waterloo

Directeur exécutif : Peter Cuthbert, Surintendant, Service de police d'Ottawa (à la retraite)

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca.

Les opinions et les commentaires exprimés dans le bulletin de nouvelles de l'été 2003 de l'ACCP sont présentés sans préjudice. Ils ne correspondent pas nécessairement à la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni à celle du conseil d'administration. La reproduction des articles et des illustrations est strictement interdite sans permission préalable de l'ACCP.

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest
Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Téléphone : (613) 233-1106

Télécopieur : (613) 233-6960

Courriel : cacp@cacp.ca



Enregistrement d'envoi de poste-publications : N° 40065059

Conçu et publié par :



Directeur artistique : Richard J. Robertson

courriel : richrob@attcanada.ca

Conceptrice principale / Tirage photographique : Ina Silva

NATIONAL OFFICE

420 rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4

Tél.: (613) 230-0721 • Téléc.: (613) 230-4964 • Sans frais: 1-800-267-1266

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez communiquer au 1-800-267-1266

QUELQUES MOTS AU SUJET DE L'ÉDITEUR:

CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de l'Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. L'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les énoncés de fait ou d'opinion des auteurs des articles. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des revendications des annonceurs.

M

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



A titre de président de l'Association et au nom du conseil d'administration de l'ACCP, il me fait plaisir de vous présenter la première édition du bulletin de nouvelles de l'ACCP. Au cours de l'année dernière, une des principales préoccupations du conseil d'administration portait sur l'augmentation des communications avec nos membres. Le bulletin de nouvelles est seulement l'un des nombreux moyens auxquels nous faisons appel pour réaliser cette priorité.

Lorsque nous avons entrepris notre initiative de levée de fonds avec CBU Publishers, cette entreprise a accepté d'imprimer et de distribuer non seulement notre bilan annuel mais aussi d'imprimer et de distribuer deux bulletins de nouvelles sans annonce sur une base annuelle aux membres de l'ACCP. Nous sommes très emballés de cette méthode de communication pour joindre nos membres. Ces bulletins de nouvelles vous garderont au courant des initiatives et activités de l'ACCP et vous permettront de partager votre travail et le travail de vos comités avec vos pairs. En outre, le bulletin de nouvelles servira de forum de discussion et de partage d'information sur les nouvelles questions importantes pour vous, votre service de police et vos collectivités. Vous allez quand même continuer à recevoir des renseignements par courriel et des communications du bureau national de l'ACCP comme la Revue des Chefs de Police du Canada, le répertoire des membres de l'ACCP et le guide de l'acheteur de l'ACCP.

Dans cette publication, nous soulignons les réalisations significatives des membres de l'ACCP à travers le Canada. Veuillez vous joindre à moi pour féliciter tous les récipiendaires de l'Ordre du Mérite des forces policières et de la Médaille du Jubilé d'or de la Reine. Il s'agit d'un honneur pour lequel on peut être très fier.

Le bureau national vise à appuyer vos efforts et vos besoins et à rendre le bulletin de plus en plus utile et intéressant. C'est pourquoi je vous invite à fournir vos commentaires constructifs, des idées et des articles pour assurer le succès continu de notre bulletin de nouvelles.

Je vous souhaite à tous un très bel été en santé!

Gwen M. Boniface
La commissaire Gwen M. Boniface
Présidente

BIENVENUE AU NOUVEAU DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'ACCP

La présidente Gwen Boniface et le conseil d'administration sont heureux d'annoncer que Peter Cuthbert a été nommé directeur exécutif de l'Association canadienne des chefs de police, à compter du mois de mai 2003. Peter a pris sa retraite et a quitté le poste de lieutenant au Service de police d'Ottawa après une carrière distinguée de 30 ans de travail aux Services de police de Nepean, d'Ottawa Carleton et d'Ottawa.



Peter amène une grande expérience au poste de directeur exécutif. Il participe activement à l'ACCP depuis 1996 et a occupé le poste de directeur exécutif par intérim à partir d'avril 2001. Au cours de cette période, il a réalisé de grands progrès pour relever le profil de l'ACCP et afin de fournir des services améliorés à ses membres. Nous lui souhaitons la bienvenue et avons hâte de travailler avec lui.

Nous remercions tout spécialement le chef Vince Bevan et le Service de police d'Ottawa d'avoir accepté de prêter Peter à l'ACCP au cours des deux dernières années.

EN SOUVENIR DE

**DAVE MCKINNON, CHEF,
HALIFAX REGIONAL POLICE SERVICE ET MEMBRE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP**



Le conseil d'administration de l'ACCP est très attristé de vous annoncer le décès de Davis P. McKinnon, chef de la service régional de police de Halifax et membre du conseil d'administration de l'ACCP. Le chef McKinnon est décédé le 17 mai 2003 à l'hôpital à la suite d'une longue et courageuse bataille avec le cancer. Le chef McKinnon était un membre actif de l'ACCP depuis le mois d'août 1996. Il a siégé au comité de la circulation, au comité des ressources humaines, au comité POLIS, au comité du crime organisé. Il était aussi le coprésident du comité des modifications législatives et directeur provincial de la Nouvelle-Écosse depuis 2000. Le chef McKinnon était un leader exceptionnel qui personnifiait l'excellence dans les services de maintien de l'ordre et il était respecté pour son engagement et dévouement auprès des gens qu'il desservait. Il nous manquera beaucoup.

1983-2003

Les vingt ans de la médaille de la police pour services distingués

Par : Joël Chéruet, Directeur, Police Gatineau Metro (Ret),
Président du Comité des décorations et récompenses de
l'Association canadienne des chefs de police.

Cette médaille fut instituée le 12 août 1983 afin de reconnaître les services distingués de la part d'agent de police dont la conduite a toujours été sans reproche et qui ont accompli leur travail avec zèle et efficacité.

Le Premier ministre du temps l'Honorable Pierre Elliot Trudeau en fit part par voie de missive écrite à l'occasion des cérémonies d'ouvertures du congrès de Calgary le 23 août 1983. La nouvelle médaille fut alors exposée aux membres présents qui l'accueillent avec enthousiasme.

La première remise fut présidée par le très Honorable Edward Schreyer, gouverneur général du Canada à l'occasion de la cérémonie annuelle de reconnaissance de la police d'Ottawa le 14 décembre 1983 au nouveau Centre des congrès d'Ottawa. J'ai eu l'honneur d'assister à cette cérémonie haute de décorum et d'y voir des membres très actifs de l'ACCP recevoir cette médaille, le chef J. Jenkins, président de l'ACCP, le chef adjoint Arthur R. Rice, le chef adjoint Thomas Flanagan, e.c. et le chef Tom Welsh de la police d'Ottawa.

A cette occasion la première médaille à titre posthume fut décernée au constable Russel O'Connor de la police d'Ottawa. A l'occasion de cette première présentation le gouverneur général présenta les vœux de Sa Majesté la Reine Elizabeth II. La réplique fut donnée par le maire Mme Marion Dewar.

Depuis ce temps approximativement 1200 médailles, incluant les barrettes de 30 et 40 ans de service, sont acceptées chaque année par le comité et la recommandation transmise à la chancellerie des ordres et décorations du Canada, précieux collaborateur de cette initiative.

La MPSD est devenue un symbole d'intégrité et de professionnalisme que portent fièrement sur la poitrine les policiers canadiens.

La médaille de l'Association canadienne des chefs de police

Avec l'institution de la MPSD c'est avec beaucoup de nostalgie que la médaille de l'Association canadienne des chefs de police fut discontinuée. Cette médaille avait été accessible depuis 1961 et 6100 furent attribuées par le Comité des décorations de l'ACCP. Cette médaille était financée à la fois par l'Association canadienne des banquiers reconnue comme un grand supporteur des agents de la paix. Son retrait pour faire place à la MPSD fut un autre pas vers la reconnaissance publique du dévouement des policiers.



L'Ordre du mérite des corps policiers



La Médaille de la police pour Services Distingués



La Médaille de l'Association canadienne des chefs de police

L'Ordre du mérite des corps policiers

L'honneur ultime que cette décennie retiendra est sans aucun doute la création de l'Ordre du mérite des corps policiers.

L'effort et la constance dans l'obtention de cet honneur à l'ACCP ont été réalisés sous la gouverne de trois présidents de l'Association, de deux directeurs exécutifs et de deux présidents du comité des honneurs et récompenses de l'ACCP.

Cela démontre à quel point l'Association canadienne des chefs de police en partenariat avec l'Association canadienne des policiers et la gendarmerie royale du Canada a hautement promu la reconnaissance publique de l'engagement des services de police et de leurs membres, afin d'honorer une carrière de service exceptionnel ou le mérite remarquable des hommes et des femmes des services de police canadiens.

La proposition de l'ACCP en 1996 de reconnaître publiquement des services exceptionnels des policiers canadiens fut dans un premier temps fort bien accueillie par le solliciteur général Herb Gray qui obtint le support unanime des provinces du Canada.

Le gouvernement du Canada et particulièrement le Premier ministre du Canada le très Honorable Jean Chrétien en favorisa l'adoption sous les instances des représentants de la chancellerie des ordres et des décorations du Canada partenaires précieux de l'association (ACCP).

Le 3 octobre 2000 Sa Majesté la Reine Elizabeth II approuvait la création de l'ordre du mérite des corps policiers et la cérémonie inaugurale tenue à Rideau Hall le 17 mai 2002. Son excellence le très honorable Adrienne Clarkson gouverneure générale du Canada, et chancelleire commandante en chef de l'ordre du mérite des corps policiers accompagne le commissaire de la gendarmerie royale du Canada Giuliano Zaccardelli C.O.M. Commandeur principal de l'ordre procédant à l'admission dans l'ordre du premier groupe de policiers canadiens composés de 23 policiers en provenance des quatre coins du pays.

Dans son discours inaugural la gouverneure générale mit en évidence l'esprit de collaboration qui unit les policiers canadiens, ainsi que le juste retour de la reconnaissance des canadiens envers ceux et celles qui ont la charge de maintenir la paix et la sécurité en tous coins et en tous lieux au Canada, ainsi que sur la scène internationale.

Le Canada souligne les services exceptionnels des agents de police au Canada

L'investiture 2003 de l'Ordre du Mérite des Forces policières a eu lieu à Rideau Hall le 4 avril.

Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, C.C., M.M.M., C.D., Gouverneure générale et Commandante en chef du Canada a accueilli les récipiendaires des prix, leurs familles, leurs collègues et leurs amis. Elle a parlé chaleureusement et avec beaucoup de fierté de ses observations positives et des ses interactions avec les agents de police au cours de ses déplacements à travers le Canada. Elle a aussi souligné le rôle influant des services de police dans le développement de la citoyenneté et des collectivités au Canada. Elle a félicité et remercié plus particulièrement les récipiendaires des prix d'avoir utilisé et ajouté à leur formation et expérience afin de fournir des services exceptionnels à leurs collectivités et à leur pays.

Le Commissaire Giuliano Zaccardelli, Commandant principal de l'Ordre et Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada a reconnu et remercié non seulement les nouveaux membres de l'Ordre pour leur service, dévouement et engagement mais il a aussi souligné le rôle de leurs familles et les a remerciées de leurs contributions, notant que le bon travail effectué et les efforts déployés n'auraient pas entraîné les mêmes résultats sans un soutien familial considérable. Il a conclu en disant « Aux agents honorés aujourd'hui – merci pour vos efforts et sacrifices altruistes. Je suis privilégié de servir à vos côtés. Mes sincères félicitations! »

C'est effectivement tout un honneur de féliciter les membres ci-après de l'ACCP qui ont reçu l'Ordre du Mérite des forces policières le 4 avril 2003 :

Chef Julian Fantino, C.O.M. **Service de police de Toronto, Ontario**

Le chef Julian Fantino a servi avec distinction, comme agent de police dévoué et leader au sein de la collectivité des services de police au cours des 33 dernières années. Il a travaillé dans un certain nombre de domaines opérationnels, y compris la patrouille, les drogues et les homicides au Service de police de Toronto avant d'être nommé chef de police du London Police Service en 1991. En 1998, il est devenu chef du York Regional Police Service et en 2000, il a été nommé chef du Toronto Police Service.

Le Chef Fantino a réussi avec succès à améliorer les relations entre les services de police, les associations de services policiers, les commissions de services policiers et une variété d'organisations communautaires et a joué un rôle déterminant dans le développement de nombreux partenariats organisationnels et communautaires, sur le plan local, national et international. Il a présenté l'application de la loi du Canada à des réunions de l'assemblée générale de la conférence de l'Interpol et au sein du comité de travail permanent de l'Interpol sur les délits contre les mineurs. Il a visité des agents de police détachés aux forces de maintien de la paix des Nations Unies à Kosovo pour fournir un leadership et un appui. Il a aussi lancé des programmes de formation et d'échange avec des organisations policières en Lituanie, Tanzanie et Jamaïque.

Le chef Fantino collabore activement avec des organisations de services policiers aux paliers provincial, national et international. Il a occupé le poste de président sortant de l'ACPO et de président sortant du SORC, Ontario. Il a récemment été nommé président du bureau nord-américain régional de l'IACP, il est membre du comité exécutif de l'IACP et sert à l'heure actuelle comme président de l'ACCP – comité du crime organisé.

Le chef Fantino participe activement à plusieurs activités organisées par les églises et des organisations communautaires. Il est un partisan enthousiaste des Oeuvres de bienveillance pour enfants Ronald McDonald et de l'Hospital for Sick Children. Il a été un des membres fondateurs de la Metro Junior Blues Hockey Association et la Rookie League Baseball (Toronto et London) qui permet à des enfants démunis de participer à des sports organisés tout en apprenant des techniques positives en dynamique de la vie.

Le service exceptionnel du chef Fantino au sein de la collectivité des services de police et dans le grand public a été souligné par de nombreux prix, y compris les distinctions Man of the Year et Person of the Year Award décernées par l'Ethnic Press Council of Canada (1993 et 2002) et il a été intronisé au Temple de la renommée des Jeux Olympiques spéciaux de l'Ontario (1999). Lorsqu'il a reçu l'Ordre du Mérite des forces policières, il a dit : « recevoir ce prix est un événement marquant de ma carrière. Ce qui me fait surtout plaisir est d'avoir eu la chance de participer à l'amélioration de la société canadienne au moyen des diverses activités que j'ai entreprises. Je suis ravi d'être reconnu pour mon travail dans une profession à laquelle j'ai dévoué toute ma vie. »

Directeur Michel Sarrazin, C.O.M. **Service de police de la ville de Montréal,** **Montréal, Québec** **Vice-président de l'ACCP**

Par sa participation publique, le directeur Michel Sarrazin a considérablement amélioré l'image du Service de police de la ville de Montréal et, donc, de la collectivité policière dans son ensemble.

Le directeur Sarrazin a eu une carrière distinguée dans les services de police. Il a occupé un certain nombre de postes opérationnels et administratifs avant d'être nommé directeur du Service de police de la ville de Montréal en 1998. Il est bien connu comme l'un des principaux leaders du développement et du lancement du modèle des services de police de quartier à Montréal. Il a joué un rôle déterminant dans la modernisation et la professionnalisation du Service de police et travaille avec acharnement à établir et à entretenir des liens avec la collectivité.

Le directeur Sarrazin est un participant bien connu dans les organisations professionnelles locales, nationales et internationales. À l'heure actuelle, il occupe le poste de vice-président de l'Association canadienne des chefs de police. Il appuie et participe à de nombreuses initiatives, notamment l'Association de la santé mentale de Montréal, les Scouts et l'Opération Nez Rouge. Il aime particulièrement et participe régulièrement à la poursuite du travail de l'Association LOVE, un groupe dévoué au travail





avec les jeunes affectés par la violence. Le directeur Sarrazin commande aussi le Tour de bicyclette annuel de la Police de Montréal, activité de levée de fonds qui sont remis à la Fondation Charles Bruneau pour la recherche sur le cancer infantile.

Le directeur Sarrazin est heureux de voir ses efforts soulignés. Il a dit : « Je suis agent de police depuis 32 ans et je suis responsable d'un important service de police depuis cinq ans. Au fil des années, j'ai occupé une variété de postes et me suis occupé d'une variété de responsabilités. Dans toutes les situations et sur tous les plans, mon seul but a toujours été de faire ce qui, à mon avis, était ce qui était le mieux, et j'étais satisfait et je ressentais un sentiment de réalisation lorsque les choses se passaient bien. Mais je n'ai jamais prévu recevoir un honneur spécial pour mon travail. Recevoir un prix distingué comme l'Ordre du Mérite me rend encore plus fier de ce que j'ai fait. J'ai été surpris et heureux de me rendre compte que les gens ont noté mes efforts et les ont suffisamment reconnus pour me le laisser savoir. C'est très agréable. »

Félicitations et meilleurs vœux pour des succès prolongés, directeur Sarrazin.

**Sous-Commissaire J. Terry Ryan, C.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Halifax,
Nouvelle-Écosse**

Le sous-commissaire Terry Ryan s'est distingué comme personne d'action avant-gardiste et novateur. Par son leadership et sa vision, il a considérablement influencé les

techniques, stratégies et législations policières au sein de la collectivité policière, aux paliers national et international.

Le sous-commissaire Ryan est bien connu pour son engagement et ses efforts inlassables en vue de faire progresser les services de police au Canada. Il a développé l'approche intégrée de la GRC pour les enquêtes sur les drogues et l'application de la loi en développant des politiques, protocoles et processus qui ont transformé la concentration presque exclusive de la GRC sur l'application de la loi à une approche plus holistique et concertée qui englobe l'éducation, la prévention, le traitement et l'application de la loi. Il a joué un rôle déterminant dans le développement et la mise en oeuvre des unités de produits de la criminalité, créées en collaboration avec Justice Canada et les services de police à travers le Canada. Il a contribué généreusement au développement de la législation sur la protection des témoins et des sources de renseignements qui protège les agents de police à l'égard de l'utilisation de techniques d'enquêtes avancées. Le sous-commissaire Ryan s'est aussi vu confier le mandat de réorganiser la GRC dans le Canada atlantique. Il a attaqué le défi posé par l'intégration de quatre divisions dans la région en introduisant une gestion intégrée et des structures de soutien. Lorsque ces structures ont été mises en place et qu'elles sont devenues fonctionnelles, il a amorcé l'intégration opérationnelle qui est encore en cours.

Lorsqu'on lui a demandé ce qu'il pensait de son intronisation à l'Ordre du Mérite, le sous-commissaire Ryan a dit : « Vous faites votre travail aussi bien que vous le pouvez, mais lorsque vos pairs soulignent vos efforts, vous devenez très modeste. »

Le sous-commissaire Ryan prend sa retraite cette année après 40 ans de services pour le compte de la GRC. Nous le remercions pour son travail au service de la police du Canada et le public le félicite pour sa nomination à l'Ordre du Mérite, nous lui souhaitons une bonne retraite.

Agents

**Chef Vincent Thomas Bevan, O.O.M.
Service de police d'Ottawa, Ottawa, Ontario**

Par sa dévotion au service de police et son dévouement à l'amélioration des gens moins fortunés au sein de notre société, le chef Bevan a joué un rôle inspirant comme agent de police.

**Commissaire adjoint Dwight L. Bishop, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Halifax,
Nouvelle-Écosse**

Le Commissaire adjoint Bishop a fait progresser les services de police tout au long de sa carrière

en manifestant un leadership solide et en utilisant des techniques de motivation et des normes éthiques élevées. Il s'est fait le champion d'initiatives au sein de programmes d'aide aux employés et du programme de services aumôniers de la GRC et a aussi été champion des relations avec les collectivités autochtones et de race noire en Nouvelle-Écosse.

**Commissaire adjoint Kenneth D. Byrt, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, Ontario**

Tout au long de sa carrière longue et diversifiée, le commissaire adjoint Byrt a fait des contributions importantes pour les citoyens et les partenaires du maintien de la loi, et ce, du palier local au palier international. Il a toujours personifié les normes les plus élevées d'honnêteté, d'intégrité, de compassion, de respect, de professionnalisme et d'imputabilité.

**Sous-commissaire René Charbonneau, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, Ontario**

Grâce à ses compétences exceptionnelles à titre de leader, à son jugement sûr et à sa diplomatie, le sous-commissaire Charbonneau a fait honneur au Canada et à la GRC. Par sa vision ouverte sur l'avenir, il a réussi à réconcilier les intérêts divergents de plusieurs départements de police et ce, au profit des Canadiens.

**Sous-commissaire A. Vaughn Collins, O.O.M.
Police provinciale de l'Ontario, Orillia, Ontario**

Tout au long de sa carrière, le sous-commissaire Collins a fait preuve d'engagement distingué et de dévouement à l'égard de la sécurité publique. Il a joué un rôle de leadership exemplaire dans le développement et la mise en oeuvre de stratégies qui ciblent le crime organisé et le terrorisme.

**Sous-commissaire Stephen Allan Duncan, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Regina,
Saskatchewan**

Tout au long de sa carrière distinguée, le sous-commissaire Duncan a fait preuve de dévotion altruiste au service des Canadiens, non seulement comme agent de police mais aussi comme citoyen dans les collectivités où il a habité.

**Chef Barry V. King, O.O.M.
Service de police de Brockville, Ontario**

Le chef King a fait preuve de leadership infatigable et d'engagement auprès de ses pairs



et au sein des collectivités où il travaillé ainsi que dans une grande variété d'organisations de bénévolat.

**Sous-commissaire Garry James Loeppky, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Ottawa, Ontario**

Le sous-commissaire Loeppky est un leader respecté qui a considérablement participé à l'amélioration des services de police tant sur le plan national qu'international. Il a beaucoup accompli au sein des collectivités où il a vécu, améliorant chacune d'entre elles.

**Chef Edgar A. MacLeod, O.O.M.
Service régional de police de Cap-Breton,
Sydney, Nouvelle-Écosse**

Le chef McLeod a fait preuve du niveau le plus élevé possible de professionnalisme, entraînant des changements progressifs dans les services de police aux paliers local, national et international. Il personnifie les valeurs favorisées partout au sein de la collectivité policière.

**Sous-commissaire Maurice Pilon, O.O.M.
Police provinciale de l'Ontario, Orillia, Ontario**

Le sous-commissaire Pilon a fourni un service exemplaire et a fait preuve de dévouement et de leadership dans le domaine de l'application de la loi tout au long de sa carrière distinguée, entraînant ainsi un environnement plus sûr et sécuritaire pour les citoyens de l'Ontario et du Canada.

**Commissaire adjoint Freeman C. Sheppard, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, London, Ontario**

Le commissaire adjoint Sheppard s'est distingué par sa prévoyance, ses actions, son dévouement et ses convictions. Il a assuré une utilisation optimale des partenariats et du partage de l'information parmi les agences d'application de la loi en Ontario, contribuant ainsi grandement à la priorité de la GRC qui veut assurer des foyers et des collectivités plus sécuritaires.

**Chef Glenn M. Stennard, O.O.M.
Service de police de Windsor, Windsor, Ontario**

Le chef Stennard, connu pour son courage, son engagement et son énergie, a gagné le respect des membres de son service et de sa collectivité grâce à son professionnalisme et à son rôle de prêcheur par l'exemple. Il a fait preuve de leadership et de créativité tout en conservant les normes éthiques les plus élevées possibles.

**Commissaire adjoint Lawrence G. Warren, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, St. John's,
Terre-Neuve et Labrador**

Le commissaire adjoint Warren a fait avancer les services de police et a amélioré le bien-être des collectivités tout au long de sa carrière, surtout dans la province de Terre-Neuve et du Labrador où il habite. Son leadership a donné l'élan aux services de police axés sur la collectivité et basés sur des partenariats.

**Vincent Westwick, O.O.M.
Service de police d'Ottawa, Ottawa, Ontario**

Conseiller juridique, M. Westwick a fait preuve d'engagement et de dévouement inébranlables auprès de la collectivité policière. Il a toujours fait appel à des éthiques rigoureuses de travail et, au moyen de son leadership, ses nombreuses initiatives ont joué un rôle déterminant dans l'avancement des services de police.

Membres

**Chef Terence G. Coleman, M.O.M.
Service de police de Moose Jaw,
Moose Jaw, Saskatchewan**

Le chef Coleman est un fervent partisan et praticien de services policiers modernes et de planification stratégique dans le domaine du crime organisé. Il a fait progresser des initiatives provinciales et nationales comme le programme de mobilisation communautaire du Centre de prévention du crime. Il a aussi fait des contributions importantes au sein d'une variété de collectivités locales.

**Chef Gary Edward Nicholls, M.O.M.
Service régional de police de Niagara,
St. Catharines, Ontario**

Le chef Nicholls a prêché par l'exemple. Il a travaillé inlassablement à l'amélioration continue des relations entre la police et la communauté. Tout au long de sa carrière, son travail a témoigné de sa diligence, de sa dévotion au devoir et de l'amour pour la collectivité, surtout les citoyens et les visiteurs de la région du Niagara.

**Chef adjoint Fred J. Rayner, M.O.M.
Service de police d'Edmonton, Edmonton, Alberta**

Le chef adjoint Rayner a fait des contributions importantes et continues au développement et à la mise en œuvre d'activités visant à améliorer les services de police dans la collectivité. Il a encouragé les relations positives entre les agences de police aux paliers local, régional et national.

**Chef adjoint Constable Paul N. Tinsley, M.O.M.
Service de police d'Abbotsford, Abbotsford,
Colombie-Britannique**

Grâce à son engagement et leadership, le chef adjoint Tinsley a été source d'inspiration pour les agents de police partout en Colombie-Britannique. Son dévouement au développement de codes de déontologie et d'éducation des agents de police au sujet de leur importance a servi à améliorer l'intégrité des services policiers et a bien servi le public.

L'ACCP félicite aussi les récipiendaires de l'Ordre du Mérite qui ne font pas partie de l'ACCP.

Détective lieutenant Kathryn Jane Lines, O.O.M.
Police provinciale de l'Ontario, Orillia, Ontario

Commissaire adjoint Tim J. Quigley, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Fredericton,
Nouveau-Brunswick

Surintendant en chef Benedetto Soave, O.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Toronto, Ontario

Surintendant Ward D. Clapham, M.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Richmond,
Colombie-Britannique

Lieutenant Norman Couillard, M.O.M.
Service de police de la ville de Montréal, Québec

Caporal Leslie Charles Murray Dell, M.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Charlottetown,
Île-du-Prince-Édouard

Constable Henry Charles Hollinger, M.O.M.
Service de police de Calgary, Calgary, Alberta

Inspecteur Robert F. Purcell, M.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Halifax,
Nouvelle-Écosse

Sergent d'état-major Robert M. Ralph, M.O.M.
Service de police d'Ottawa, Ottawa, Ontario

Sergent Kevin T. Scott, M.O.M.
Service régional de police de New Glasgow,
New Glasgow, Nouvelle-Écosse

Inspecteur Ronald Keith Sherwood, M.O.M.
Gendarmerie royale du Canada, Halifax,
Nouvelle-Écosse

Inspecteur Glenn Trivett, M.O.M.
Police provinciale de l'Ontario, Orillia, Ontario

FÉLICITATIONS AUX RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU JUBILÉ D'OR DE LA REINE



De temps à autre, des médailles commémoratives sont gravées pour souligner des anniversaires importants et des occasions spéciales. Pour suivre cette tradition, la Médaille du Jubilé d'or de la Reine Élisabeth II a été gravée pour commémorer le cinquantième anniversaire du règne de sa majesté à titre de reine du Canada. La médaille a été décernée à des Canadiennes et à des Canadiens pour souligner leur contribution importante dans la vie de leurs citoyens, de leur collectivité et au Canada.

L'Association canadienne des chefs de police a eu l'honneur d'être un partenaire dans cette initiative et de proposer la candidature de membres qui méritaient cette médaille. Le comité des décorations et des prix a déterminé que cette médaille serait décernée pour souligner les réalisations importantes ou le service distingué au sein de l'ACCP. Les critères retenus comprenaient :

- Un rôle de leadership continu dans la réalisation du mandat de l'ACCP
- Un effort continu et diligent en vue de l'amélioration de l'ACCP

- La durée de l'adhésion à l'ACCP
- La participation et l'adhésion à des comités/fonctions.

Le Commissaire Gwen Boniface, Présidente de l'ACCP, a remis des médailles et des certificats aux récipiendaires au cours d'une cérémonie et réception qui a eu lieu à Ottawa, le 30 avril. Veuillez vous joindre à la présidente et au conseil d'administration pour féliciter les membres de l'ACCP qui ont reçu ces prix :

Chef Georde Arsenault (à la retraite)

Chef Vince Bevan

Chef Peter Campbell (à la retraite)

Commandante de bureau Nancy Caney (à la retraite)

Directeur Joel Cheruet (à la retraite)

Surintendant Peter Cuthbert

Commissaire adjoint Patrick Cummins (à la retraite)

M. John Dalzell

Chef Brian Ford (à la retraite)

Chef Barry King

Commissaire adjoint John L'Abbe (à la retraite)

Chef John Lindsay (à la retraite)

Chef Robert Lunney (à la retraite)

Chef Edgar MacLeod

Commissaire adjoint Bryan McConnell (à la retraite)

Commissaire adjoint John Moodie (à la retraite)

Chef adjoint Sue O'Sullivan

Chef Len Power (posthume)

Directeur Pierre Sangolio

Directeur Michel Sarrazon

Inspecteur Gord Schumacher

Commissaire adjoint Fred Schultz (à la retraite)

Chef Glenn Stannard

M. Vince Westwick

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'ACCP dont les noms figurent ci-après :

Membres actifs

Com. int. Ghyslaine Clément
Commissaire adjointe,
Commandante,
Division « A »
GRC

Chef intérimaire
Gérald Francoeur
Chef intérimaire,
Service régional de police de
BNPP

Chef adjoint Bruce Herridge
Chef adjoint,
Direction de l'administration
Service régional de police
de York

Chef adjoint Eric Jolliffe
Chef adjoint,
Direction des opérations
Service régional de police
de York

Surintendant Gilles Larochelle
Surintendant
Service de police d'Ottawa

C/Surintendant John Henderson
Surintendant en chef,
Commandant Division « V »
GRC

Chef Wesley Luloff
Chef de police
Nishawabe-Aski Police

Surintendant Stephen Grant
Surintendant,
Services du trafic
Service de police de Toronto

Associés

M. Jean Collin
Directeur principal,
Service de la sécurité
Banque nationale
du Canada

M. Jacques Duchesneau
Président et chef de la direction

Administration canadienne de la
sûreté du transport aérien

Madame Elizabeth Cowie
Gestionnaire, Services juridiques
Service régional de police
de York

Associés corporatifs

M. Daniel Lemay
Ingénieur, Analyse informatique,
Computer Forensics
H&R Computer Forensics Inc.

M. Richard Chenoweth
Président et PDG
Securities Canada Limited

Les avantages du sentiment d'appartenance

« vers un changement progressif dans les services de police »

Voici la liste des privilèges des membres de l'ACCP :

- accès facile à des centaines de chefs de police et décideurs dans le domaine du maintien de l'ordre au Canada à l'aide d'un réseau qui représente et qui lie les services de polices nationaux, provinciaux et municipaux à travers le Canada;
- invitations à participer à des occasions de perfectionnement professionnel, y compris des forums et des ateliers visant à aborder spécifiquement les besoins et les défis des cadres policiers au Canada;

- possibilité de devenir membre d'un comité de l'ACCP et de travailler avec ses pairs à des initiatives intéressantes;
- invitation à assister à la Conférence annuelle de l'Association qui a lieu dans une ville différente au Canada à chaque année;
- membre d'une voix collective, entendue au moyen de ses représentants, qui transmet tout des préoccupations sur les services de police et la justice criminelle auprès des organes législatifs au Canada;
- abonnement gratuit à la Revue des Chefs de Police du Canada et information courante sur les activités, enjeux et publications de l'ACCP à l'aide de diffusions de bulletins électroniques;
- accès à d'importants renseignements confidentiels et à diffusion restreinte dans la section du site Web de l'ACCP réservée aux membres.

Adhésion à vie

Un membre actif ou associé en règle de l'Association pour une période de cinq ans au

moment de sa retraite du service pour des raisons de séparation volontaire, d'âge, de santé ou de pension de retraite ou qui a travaillé au sein de l'Association avec honneur et distinction peut être nommé membre à vie à la suite de la recommandation du comité d'examen des pouvoirs.

Votre participation et implication dans l'ACCP compte beaucoup. Voici les privilèges d'un membre à vie :

- frais d'inscription réduits pour la Conférence annuelle de l'ACCP, et
- obtention de tous les autres avantages liés à l'adhésion.

Si vous êtes intéressé à faire partie d'un comité, à recommander une personne en vue d'une adhésion ou si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer aujourd'hui même avec le bureau de l'ACCP, téléphone : (613) 233-1108, télécopieur (613) 233-6960, courriel : cacp@cacp.ca

Forum National de l'ACCP sur la Violence Familiale

Avril 3-4, 2003, Burlington (Ontario)

Organisé par le bureau national de l'ACCP, appuyé par le comité de prévention du crime de l'ACCP, Président, Chef Edgar MacLeod

Plus de 100 délégués et 25 panélistes de partout au Canada se sont rassemblés pour participer à ce forum exécutif de deux jours afin d'échanger des idées, de partager les meilleures pratiques et d'évaluer les façons d'augmenter l'efficacité de la réaction des policiers et de la collectivité à l'égard de la violence familiale.

Plusieurs recommandations ont émané du forum, y compris les nécessités suivantes :

1. L'établissement de politiques et de processus qui se concentrent sur la violence conjugale après la séparation;
2. Des mécanismes plus efficaces pour s'occuper des enfants victimes ou témoins de crimes;
3. Une plus grande évaluation des programmes à l'intention des contrevenants;
4. Des méthodes améliorées pour s'occuper des contrevenants;
5. Une réaction plus coordonnée à financement partagé pour la violence conjugale;
6. Les services de police et les gouvernements doivent tenir compte, lors des enquêtes sur la violence familiale au sein des communautés autochtones, des réactions holistiques pour le traitement, la guérison comme processus permanent, le soutien aux programmes autochtones efficaces et l'évaluation de l'efficacité des programmes de traitement;
7. Le développement d'outils efficaces pour l'évaluation des risques; et
8. Tenir compte des questions de santé pour toutes les parties impliquées.



Chef Edgar MacLeod



Dr. Peter Jaffe



Rona Brown et Leah White



Dr. Holly Johnson



Commandant
Suzanne Laberge



Chef Ben Anderson



Peter Cuthbert
Directeur exécutif



Sergente Angie Howe, Sergente Joanne VanDeursen,
Sous-chef Michael Mann, Inspecteur Jackie Gordon,
Dorothy Franklin, Peter Cuthbert, Lucille Pelletier

ANNONCES

Avez-vous eu une promotion? Êtes-vous passé à un autre domaine ou division au sein de votre organisation? Avez-vous changé de nom, d'adresse ou de numéro de téléphone? Planifiez-vous prendre votre retraite? Communiquez vos nouveaux renseignements à l'ACCP en composant le (613) 233-1106 ou en transmettant un courriel à cacp@cacp.ca et nous effectuerons les changements nécessaires pour nous permettre de continuer à communiquer avec vous.

SYMPOSIUM SUR LES POLICIERS, LE COMMERCE ET LE CRIME ORGANISÉ

16-17 janvier 2003

Toronto, Ontario

Organisé par le bureau national de l'ACCP, appuyé par le comité de prévention du crime dans l'industrie, modifications aux lois, l'informatique et crime organisé de l'ACCP.

Le symposium a servi à rassembler de cadres policiers du Canada, des cadres d'entreprise, des représentants du gouvernement et des réalisateurs de politiques pour évaluer les incidences du crime organisé sur la société et encourager les efforts de collaboration pour s'attaquer plus efficacement au crime organisé.

Ensemble, les participants ont développé un certain nombre de recommandations. Ces recommandations comprennent :

1. *Le développement de mécanismes au-delà des PE et des opérations conjointes pour partager les renseignements;*
2. *L'évaluation par l'ACCP des possibilités d'influencer la législation pour accroître les pénalités pour les personnes trouvées coupables de vols organisés d'automobiles;*
3. *Le soutien de l'ACCP pour les recommandations du Bureau d'assurance du Canada au sujet des procureurs dévoués aux vols organisés d'automobiles;*
4. *Le soutien de l'ACCP aux efforts en vue d'établir une stratégie nationale pour réduire les vols d'automobiles;*
5. *La promotion par l'ACCP d'une réaction cohérente au vol organisé d'automobiles, qui comprend des partenariats ouverts de partage de l'information, des stratégies de communications/d'éducation à l'intention du public, la collecte et l'analyse efficace des données, des stratégies d'enquête novatrices et l'utilisation efficace de la technologie;*
6. *L'évaluation, par l'ACCP, par le biais du comité de l'informatique, de la possibilité de faire des recherches et de recommander des normes d'échange d'information multisystème, du genre utilisé par le BC Law Enforcement Information Portal;*
7. *Les rapports par les agences de maintien de l'ordre et du secteur privé de toute corruption soupçonnée et la transmission d'un message clair à l'effet que l'organisation a une tolérance zéro face à la corruption;*
8. *Les leaders des agences de maintien de l'ordre et de l'industrie doivent diriger la création et l'entretien d'organisations basées sur des cultures éthiques;*
9. *Les agences de maintien de l'ordre et l'industrie doivent mettre en œuvre, entretenir et mettre régulièrement à jour des programmes d'intégrité et anti-corruption.*

Ces recommandations ont été envoyées au Comité sur le crime organisé pour examen et suivi.

SÉRIE DE TRIBUNE DES CADRES DE L'ACCP SUR LA GESTION DES RISQUES DANS UNE ORGANISATION À RISQUE ÉLEVÉ

25-28 mai 2003

St. Andrews by the Sea, Nouveau-Brunswick

Au cours de ce forum, vingt-cinq participants ont rencontré des spécialistes légaux, de l'assurance et de la gestion des risques afin d'examiner les défis auxquels font face les cadres policiers lorsqu'ils s'évertuent à gérer les risques de manière responsable pour leurs organisations et leurs collectivités. La réaction à ce programme s'est avérée très positive. L'expérience se répétera à Banff en Alberta du 2 au 5 novembre 2003. Prévoyez vous joindre à nous pour ce forum!

Visitez le site www.cacp.ca pour vous inscrire et obtenir davantage d'information.

LES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE, DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COMMISSIONS DE POLICE ET DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES POLICIERS TRAVAILLENT ENSEMBLE AFIN DE RÉALISER DES CHANGEMENTS PROGRESSIFS DANS LES SERVICES POLICIERS AU CANADA

En 2001, l'Association canadienne des commissions de police a dirigé une initiative visant à rassembler l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des commissions de police et l'Association canadienne des policiers afin de discuter de sujets d'intérêt commun et d'établir de meilleures relations de travail. Cette relation est déjà une collaboration qui connaît beaucoup de succès et qui aide les associations à se concentrer et à travailler ensemble sur des questions de préoccupations mutuelles, tel que le développement, au cours de la dernière année, d'une résolution conjointe sur la drogue.

La deuxième réunion annuelle conjointe des conseils d'administration de l'Association canadienne des chefs de police, de l'Association canadienne des commissions de police et de l'Association canadienne des policiers a eu lieu le 22 mars 2003. La Solliciteuse générale adjointe, Patricia Hassard a ouvert la réunion en offrant une présentation perspicace sur les priorités de son ministère en matière de services policiers et d'application de la loi : enjeux actuels et nouveaux. Elle a noté qu'en général, les Canadiens sont d'avis que les policiers font ont bon boulot mais qu'ils sont un peu préoccupés au sujet des pouvoirs des services de police, surtout par rapport au projet de loi C-24 (crime organisé), C-36 (anti-terrorisme) et C-17 (information sur les passagers de l'air à l'intention des agences de services de police et de sécurité). La Solliciteuse générale adjointe Hassard a noté l'importance de la collaboration dans le secteur de la sécurité publique et a souligné l'engagement du gouvernement à l'égard de l'appui au maintien de l'ordre.*

Les participants ont été mis à jour sur l'Étude du secteur des services de police de Développement des ressources humaines Canada et ont discuté d'une stratégie nationale anti-drogue, des compétences policières interprovinciales, de l'accès légitime, d'une stratégie nationale de prévention du crime et de questions ayant trait aux services policiers nationaux, comme le CIPC, le Collège canadien de police et le financement pour le maintien de l'ordre.

Tous les participants désirent continuer ces réunions conjointes et travailler en collaboration au cours de la prochaine année sur le développement de résolutions conjointes se concentrant sur l'accès licite et les compétences interprovinciales.

* La présentation de la Solliciteuse générale adjointe Hassard est disponible sur le site Web de l'ACCP dans la section « Quoi de neuf ».

QUOI DE NEUF AU SUJET DE L' « ACCÈS LÉGITIME »?

Soumis par : le sous-comité de la surveillance électronique légalement autorisée (SELA) au nom du comité de modifications aux lois

Votre sous-comité de la surveillance électronique légalement autorisée continue de s'attaquer activement aux défis présentés par les propositions législatives visant à mettre à jour les lois sur l'accès légitime au Canada. L'article ci-après vous présente un résumé succinct de l'état des travaux.

Vous vous souviendrez qu'en 1997-1998, la SELA (établie à l'origine sous l'égide du SCRC) a commencé à faire du lobbying auprès du gouvernement du Canada pour mettre à jour les lois qui gouvernent l'interception licite des communications. Les dispositions actuelles de la partie VI ont été rédigées en 1974 et ont désespérément besoin d'être mises à jour étant donné les changements technologiques, les nouvelles technologies comme Internet et la déréglementation de l'industrie des télécommunications.

En août 2002, le gouvernement du Canada a entamé des consultations officielles et a publié un document de consultation pour solliciter les points de vue des parties intéressées à ce sujet. Le gouvernement propose une nouvelle loi qui exigera que tous les fournisseurs de services de télécommunications, y compris les entreprises dévouées à l'Internet et fonctionnant au Canada de créer et de maintenir des infrastructures qui sont en mesure d'effectuer des interceptions. On propose aussi d'apporter des amendements au Code criminel et à d'autres lois au sujet de l'interception de courriels, de nouvelles ordonnances de tribunaux nécessaires pour enquêter les cyber-crimes (par ex., ordonnances sur la conservation de données) et une nouvelle disposition au sujet de la diffusion de virus. La question la plus en litige est peut-être celle portant sur les coûts liés à l'aide nécessaire par les tiers fournisseurs de services afin de réaliser en pratique les ordonnances de la cour.

Les réactions de l'ACCP ont été soumises en décembre 2002 et vous pouvez les consulter à www.cacp.ca. Dans ces réactions, la position consolidée de toutes les parties intéressées de l'ACCP est énoncée clairement.

Entre-temps, au cours du processus de consultation, certains fournisseurs tiers de services de télécommunications ont commencé à faire des réclamations financières auprès des services de police pour obtenir de l'aide pour les services qu'ils fournissent à l'égard de la réalisation des mandats de perquisition. En fait, certains fournisseurs ont fait connaître leur intention de soumettre des réclamations pour toute l'aide fournie peu importe le genre de pouvoir judiciaire exercé. Dans le droit, il n'y a pas de distinction entre un ordre de la cour conformément à la partie VI du Code criminel et tout autre ordre en vertu de toute autre Loi du Parlement. Selon nous, il s'agit donc du développement d'une préoccupation sérieuse touchant l'administration de la justice et l'application de la loi en vigueur. Selon un récent sondage informel effectué par la SELA, le coût lié à l'exécution des mandats de perquisition à des entreprises ou institutions pourrait s'élever entre 10 M \$ et 15 M \$ par année.

En reconnaissance de l'importance de cette question, des représentants du ministère de la Justice Canada, d'Industrie Canada et du portefeuille du Solliciteur général du Canada travaillent présentement avec la SELA en vue de clarifier les situations pour lesquelles des tiers, comme des fournisseurs de services, peuvent être payés pour le travail qu'ils effectuent pour le compte des services de police. Il est reconnu que tout programme pour assurer le paiement d'argent pour l'aide liée aux règlements judiciaires

pourrait avoir des répercussions de grande portée et à long terme sur les enquêtes sur les activités criminelles à travers le Canada.

De plus, les défenseurs de la vie privée et les organisations de liberté publique ainsi que le Commissaire fédéral à la vie privée suggèrent que l'initiative sur l'accès licite sert à répondre aux événements tragiques du 11 septembre. Ils lient aussi les propositions en matière d'accès légitime à d'autres programmes du gouvernement comme les cartes d'identité et les dispositions du projet de loi C-17.

Toutefois, il reste que l'initiative sur l'accès légitime a commencé en 1998 et a été suivie en 1999 par une table ronde à Ottawa à laquelle ont participé le gouvernement et la collectivité de l'application de la loi. Bien sûr, les événements du 11 septembre ont servi à souligner l'importance pour le Canada d'avoir des lois adéquates et efficaces pour assurer que les intérêts de sûreté publique et de sécurité nationale sont desservis.

La SELA profite de cette occasion pour remercier toutes les agences qui reconnaissent l'accès licite comme question importante de sûreté publique et qui appuient nos efforts. Ainsi, le gouvernement a reçu plus de 50 réponses provenant exclusivement des forces de police à la suite du document de réflexion. Ceci dépasse de beaucoup les réactions de tout autre secteur de la collectivité. Bon travail!

Il semble qu'étant donné le changement prévu de leadership, il est peu probable que les propositions législatives en matière d'accès légitime seront déposées à la Chambre des communes avant 2003. Nous continuerons à vous garder au courant de tous les nouveaux développements.

COMPTE À REBOURS DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE L'ACCP 2003

Teresa Rath Brien, Affaires publiques, Service régional de police d'Halifax

La 98^e Conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de police, organisée par le service régional de police d'Halifax en Nouvelle-Écosse du 24 au 28 août arrive à grands pas! Comme il reste seulement un mois avant la conférence, le comité d'organisation vous encourage à vous inscrire maintenant à cette activité mémorable. Le thème de la conférence de cette année est « Changement de visage – faire face au changement » pour refléter la société multiculturelle dans laquelle nous vivons et le rôle en évolution des services de police au Canada.

Les délégués profiteront d'assemblées plénières d'information ainsi que d'une foire commerciale où plusieurs exposants présenteront des produits et services novateurs à l'intention des policiers. Les accompagnateurs et les jeunes auront la possibilité de découvrir tout ce que la ville de Halifax a à offrir. En outre, nos activités sociales auront lieu à des endroits qui illustrent le patrimoine et l'hospitalité des Maritimes pour lesquels Halifax est bien connu partout au monde. Joignez-vous aux cérémonies d'ouverture au Purdy's Wharf, à la soirée des prix de gala au World Trade & Convention Centre et à la célébration maritime du Chef au Pier 22.

Pour obtenir des détails supplémentaires sur cette conférence excitante, visitez le www.cacp2003.com. Vous pouvez vous inscrire en ligne ou imprimer le formulaire d'inscription et l'acheminer avec un chèque payable à l'ACCP 2003, au soin de service régional de police d'Halifax, 1975, rue Gottigen, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2H1, à l'attention du Sergent Peter Astephen.

La service régional de police d'Halifax a hâte de vous rencontrer à la conférence 2003 de l'ACCP!



changingfacesfacingchange
CACP HALIFAX 2003 ACCP